



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 2 AVRIL 2024**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, GAUDIN David, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine,

EXCUSES : DUPUY-CHANET Marie Laure donne pouvoir à Marie-Pierre RIGAUD, GESTRAUD Samuel donne pouvoir à Henri SAULGRAIN, WARY Grégory donne pouvoir à Rodolphe DRANO

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Rodolphe DRANO

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-25 DU 02-04

ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2024

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

LAGLEYZE David, Maire, présente au Conseil Municipal le budget primitif 2024, qui s'équilibre en :

Fonctionnement	1 688 867.23 €
Investissement	<u>961 029.19 €</u>
TOTAL	2 649 896.42 €

LAGLEYZE David invite le Conseil Municipal à délibérer.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif 2024.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

**Secrétaire de Séance
Rodolphe DRANO**

Etriché, le 4 avril 2024

**Le Maire
David LAGLEYZE**

